Archives des Affaires Étrangères
Tº 41 - Brésil

SBH
Ri 280/9:1 P24
01

Tº ~~vol.~~ 41
Brésil fls. 9 e segs.
1865 - 67

Le Chevr de St. Georges
Mr. de Roquette

fls. 9 e segs.

Légation de France au Brésil
Direction Politique
nº 11

Le Chevr de St. Georges à Son Excellence Monsieur Drouyn de Lhuys. Ministre des Affaires Étrangères.

RJ. 23 Janvier 1865

Monsieur le Ministre

Le vapeur la Saintonge venant de la Plata, a apporté la nouvelle de la prise de "Paysandú" par l'armée brésilienne unie aux troupes du général Flores et de l'invasion de la province de Matto Grosso par le Paraguay

(Refere-se à arrogância e a falta de recursos do governo oriental) continua:

"Il est certain que la Confédération Argentine demeurant neutre, et le Paraguay s'abstenant d'attaquer le Brésil autrement que par l'envoi de troupes à Matto Grosso, la République de l'Uruguay se trouve dans un état d'infériorité incontestable de forces vis-à-vis du Brésil dont l'escadre va bientôt dominer les fleuves et qui a une armée de terre d'à peu près 20.000 hommes disponibles, armée

qui pourraient au besoin être augmentés de doubles par des détachements de la garde nationale (tomado de improviso)

Refere-se à irritação que causou no B. a iniciativa paraguaia, ao [illegible] com o modo de agressão do Paraguay e aos "succès faciles" ali obtidos. O fato de Coimbra "probablement mal défendu" se render "après ~~une assez courte~~ une assez courte résistance"

Nas operações fluviais o B. utilizará talvez a corveta ~~[illegible]~~ encouraçada construída na França e que ainda está sendo esperada. Dois outros navios couraçados foram também encomendados na França

Rio de Jro 7. II. 65

pg. 15

~~15~~

n.º 12

idem a idem

"Quant à la formation d'une légion étrangère dont il avait d'abord été question sur l'offre que des individus résidant ici avaient fait de leurs services, le gouvernement a décliné pour le moment leur proposition."

~~19~~

pg. 19

n.º 13

pg 23. II. 65

"Le ministre de la guerre M. de Beaurepaire-Rohan a été remplacé par le général Vte de Camamú. Il paraît qu'il a offert sa démission à la suite d'une discussion qu'il a eue avec le Président du Conseil au sujet de l'organisation du corps de volontaires."

O Ministro de Estrangeiros ~~a St G~~ francês a St Georges, n.º 2, de 6 março 1865.

Refere-se à missão do Sr. Juanicó por incumbência do gov. oriental na França - diz:

"Si ~~j~~ je n'ai pas hésité à décliner les ouvertures de M. Juanicó, c'est en

effet, comme je le lui ai dit, parce que nous avons pleine confiance dans les déclarations du cabinet ~~de~~ Brésilien, mais si, ce que je ne veux pas supposer un instant, les faits devaient leur donner un démenti nous n'aurions plus à tenir compte ~~de~~ que de ce que nous commanderait la protection de nos intérêts dans la Bande Orientale."

Antes, nos despachos de 7. II. 65 (12) e 23. II. 65 (13) refere-se à chegada do enviado do México, o Sr. Escandon, que ficou muito satisfeito com a recepção que lhe foi proporcionada por D. Pedro.

~~23~~ 23. III. 1865

n.º 15

pg. 28

Referindo-se ao incidente Tamandaré Paranhos, escreve St. Georges: "Quoique il en soit les hommes impartiaux rendent justice à ce dernier [Paranhos] et à ce qu'il a fait en simplifiant la situation sans compromettre la dignité nationale"

Uma peça oficialmente enviada pelo Min. Marquês Lisboa (pg. 32) ao Min. de Estrangeiros da França a 6. IV. 65, é assinada por José Pedro Dias Vieira (min interino)

---

n.º 16

7. IV. 65

St Georges a Drouyn de Lhuys refere-se a uma lettre adressée au gouvernement Brésilien par le Capitaine chargé de ramener de Toulon la corvette cuirassée construite à l'usage de ce pays dans les chantiers de la Seyne et portant déjà le pavillon brésilien, que cette corvette aurait été séquestrée par le Gouv. français". St. Georges não pôde dar a Vieira qualquer esclarecimento sobre o incidente, ignorando as causas que o motivaram. Limitou-se a [illegible] governo imperial das intenções bienveillantes do govº francês com relação ao Brasil. Prova disso era a atitude adotada a propósito do ministro Juanico.

Despacho nº 17 pg. 42
St. George a Lhuys de
26.IV.65

Alude (pg. 45) a boatos de uma aliança da Bolívia e do Peru com o Paraguai contra o B.

—

pg. 46 carta do Min. Extr. da F. ao cavalheiro St. George dizendo do ministro Juanico que "elle était absolument étrangère à la résolution prise à propos de la corvette cuirassée *Brazil*.

E explica: "Au mois de mars dernier M. Marques Lisboa s'adressait à moi pour obtenir la sortie de France d'une corvette cuirassée construite par la Société des forges et chantiers de la Méditerranée et la faculté de former en France un équipage afin de conduire ce navire à Rio. La Consultation que le Dépt. des affaires Étrangères provoqua de la part de celui de la Marine et des colonies ayant convaincu les deux Depts. de l'impossibilité d'acquiescer à cette demande, je m'empressai d'en faire connaître les motifs à M. le Ministre du Brésil par la note verbale dont vous trouverez ci-joint la copie. Nous étions évidemment tenus de nous conformer dans la circonstance présente aux mêmes règles de neutralité que nous nous étions tracées dans le conflit américain à l'égard des 2 belligérants. —— Une (?) incidence ultérieure ayant paru à M. Lisboa impliquer des dispositions peu bienveillantes pour la marine Brésilienne, je l'édifiai comme vous le verrez par ma lettre du 17 mars, sur la manière dont les choses s'étaient passées et il dut demeurer persuadé que nos sentiments étaient au contraire tout sympathiques pour la marine Brésilienne. – Como acabou a guerra com o Uruguay, Lisboa julgou-se em condições de solicitar a revogação das medidas tomadas. Retorquiu-lhe o ministro que teria deferido imediatamente ao pedido se o B. pela cessação de todas as hostilidades entre êle e Uruguai houvesse abdicado do caráter de beligerante. Mas como a luta continuava agora contra o Paraguai, não lhe será possível modificar a resolução anterior sem abandono da linha de conduta já adotada anteriormente, que visava a manter a nossa (da França) estrita neutralidade.

═

nº 18 RJ le 8 mai 65

D. Pedro recebeu há poucos dias a condecoração da Águia do México das mãos do ministro mexicano no Rio.

═

Despacho nº 4 do Ministério de Estrangeiros de França, de 7.VI.1865 informa a St. George que o Barão de Penedo, mandado a tratar do caso da corveta "Brasil" construída em Toulon e impedida pelo govº francês de ser mandada ao Brasil, nunca poderia, devido a suas dimensões, subir o rio Paraná. Essa informação coincidia com outras dadas poucos dias antes a uma indagação do Ministério da Marinha da França. Em vista disso a dita corveta não podia participar das hostilidades, cessando com isso os motivos da interdição

—

No Despacho de St. George ao seu Ministro, datado de RJ, 7/VI/65 (pag. 72) – nº 21 onde se lê: "M. l'amiral Chaigneau revenu en rade de RJ après un voyage de 17 jours depuis la Plata, m'a

confirme tout ce que j'avais appris de divers côtés déjà à l'égard des maladies et des désertions qui affaiblissent dans une très grande proportion l'effectif des forces brésiliennes, où l'enthousiasme ne semble guère régner à présent.

=

Despacho nº 22 de St George a Drouyn de Lhuys, datado do RJ, 24.VI.65 (pg. 89), a propósito das dificuldades com a Inglaterra, se diz "bien de gens croient non sans raison que le besoin d'argent pourrait forcer le B. à se rapprocher de l'Angleterre, dont les financiers encore mal instruits du véritable état de cet Empire, finiraient par payer les frais de guerre contre le Paraguay."

pg. 89-90

=

"Les Chambres ont autorisé le Govno Brésilien à contracter un emprunt de 9 (5) 2 mil contos de reis (environ 120 millions de francs) que la maison Rotschild ainsi q. le sait sans doute Votre Excellence, se montrerait disposée à souscrire, avec cette garantie des Chambres

pg. 93

despacho (nº 23) de 8.VII.1865, de St George a Drouyn de Lhuys onde, depois de referir-se ao entusiasmo produzido pela vitória de Riachuelo, unanimemente aplaudida pelos jornais platinos, escreve

"La suite des évènements a néanmoins refroidi un peu les esprits. Il ne semble pas, en effet, que les Impériaux se soient crus en état de tirer parti de leur victoire. Parmi les correspondances brésiliennes plusieurs n'hésitent pas à avouer que leur escadre s'est retirée, non à cause d'une baisse subite des eaux, mais bien de peur d'être prise à quelque nouveau *piège* paraguayen".

pg. 123 De St Georges a Lhuys, despacho nº 29 de 9.X.1865

Referindo-se à rendição de Uruguaiana com a completa capitulação dos paraguaios que deixaram armas e bagagens em mãos dos vencedores, diz St Georges:

"C'est là un genre de victoire qu'enregistrent avec plaisir les philanthropes, quoique elle ne prouve pas grandement en faveur du caractère des chefs paraguayens, après leur langage si énergique d'il y a quelque temps. Les assiégés ont souffert, il est vrai, de manque de vivres, mais pour se rapprocher du rôle de Léonidas qu'il s'attribuait, le général Estigarribia aurait pu essayer au moins une sortie dans les rangs ennemis, dont les dispositions résolues et menaçantes jusqu'au dernier moment devaient sans aucune doute indiquer de leur côté l'attente d'un pareil danger. Quoiqu'il en soit, le général se promène actuellement dans les rues de Rio, avec son uniforme paraguayen, tandis qu'on fait ~~[illegible]~~ circuler sur son compte des bruits fâcheux de trahison qu'il serait sans doute difficile de vérifier

~~Vist. coté pg. 153~~

pag. 153 — RJ. le 24/II. 1866
n.º 34 — St. Georges a Lhuys

M. Escandon, min. de Mexique au B. est parti pour l'Europe le 7 de ce mois, en vertu d'un congé, ne laissant ici qu'un chargé d'affaires de la Légation. — M. Escandon tout en ayant su se créer une excellente position dans ce pays et y mériter l'estime et la sympathie de tous ceux avec lesquels il a eu à faire, n'a pu obtenir du gouvernement brésilien que de vagues promesses relativement à l'envoi d'une mission à Mexico. Tantôt on devait présenter aux Chambres un projet d'allocation de fonds à cet objet; tantôt il était question d'accréditer auprès de

l'Empereur Maximilien le Ministre de B. à Washington. Les choses en étaient à ce point au départ de M. Escandon. —

---

pag. 194 — desp. n.º 40 de St. Georges a Lhuys, de 21.V.66

Segundo declaração do Min. de Estrangeiros do B. à Câmara, a supressão da Legação do Mexico tenant au désir du Gouvernement de ne pas s'opposer aux économies impérieuses demandées de tous les services. A atitude dos USA em muito influi sobre a posição do B. em relação ao Mexico. O B. reconhece a atual situação do Mexico e nada pode ter contra sua forma de governo.

—

O gov. do B. está resolvido [illegible] com relação ao bombardeio de Valparaiso.

---

pag. 213 — desp. n.º 42 de St. Georges a Lhuys de 24.VI.66. —

O exército brasileiro no Paraguai cada vez + dizimado pelas doenças. Os brasileiros acusam Mitre de prolongar propositadamente a guerra.

—

pag. 233 — desp. 47 de St. Georges a Lhuys, de 7 IX 1866:

"Les nouvelles [da guerra do Paraguai] sont attendues par la population [do B.] avec une anxiété croissante. Les pertes d'hommes dans les derniers combats ont été très grandes pour le B.; — beaucoup d'officiers ont été tués: un grand nombre de familles sont dans le deuil et l'irritation contre le général Lopes ne fait que se prononcer d'avantage, mais il est à remarquer q. le sentiment de tristesse prédomine.

---

pag. 266 — desp. 51 de St. George ao Marquis de ~~[illegible]~~ La Valette, min. interino dos Negócios Étrangères, de 6.XI.66 — [depois de Curupaiti e da nomeação de Caxias p/ a guerra] — L'esprit conciliant du maréchal ~~[illegible]~~ Caxias et son passé militaire ayant toujours fini par des négociations heureuses les guerres dont il ~~[illegible]~~ a été chargé ont fait penser tout d'abord à la possibilité de quelque arrangement avec le Paraguay — mais le sentiment général du pays est loin d'être dans le sens de la paix ; et le gouvernt. de l'Empereur Dom Pedro courrait sans doute le risque de se dépopulariser s'il songeait à autre chose ~~[illegible]~~ en ce moment qu'à activer la guerre par tous les moyens possibles.

p. 293 Desp. n.º 1 de Roquette [que assumiu o posto de ministro por falecimento de St Georges] ao Marquis de Moustier Ministre des Affaires Etrangères, de 8 Avril 1867 :

"Si comme Votre Excellence peut le remarquer, la situation est à peu près la même sur le théatre de la guerre des faits tendant à ~~la prou~~ prouver la lassitude de la population et ~~la~~ l'impopularité de cette longue lutte se sont accomplis dans la province de Rio et dans celle de Pernambuco. — Le Maréchal Caxias ayant demandé un renfort de 15.000 hommes, le Govt. Brésilien a rendu un décret mobilisant 8.000 garde nationaux de l'Empire, dont 1.000 à fournir par le municipe de RJ. Le décret éprouve dans sa mise à exécution beaucoup de résistance, et le Govt. a ~~été~~ dû dissoudre le bataillon du quartier le plus important de la ville. Sur les 1.000 hommes une vingtaine de gardes nationaux se sont seuls présentés et le Govt. ~~Br~~ B. cherche vainement jusqu'à présent un moyen pour envoyer au commandant en Chef des nouvelles troupes qui aurait-il écrit à son Govt. lui seraient indispensables. On procède d'ailleurs au recrutement d'une manière assez violente. Des citoyens sont enlevés chez eux, la nuit, et on les embarque immédiatement sur les transports destinés à les conduire au quartier général. Ce sont de semblables mesures qui ont provoqué à Pao d'Alho (province de Pernambuco) un commencement de rebellion. Après un combat avec les Agents de l'Autorité dans lequel ~~ont été tués~~ 6 hommes ont été tués et une 20ne blessés, la garde nationale de Pernambuco a été envoyée pour comprimer l'insurrection."

—

"... Le gouvernt. de l'Empereur Dom Pedro aura à lutter énergiquement

contre le mauvais vouloir de la population qui ayant joui pendant de longues années du calme et de la paix, aspire à en éprouver de nouveau les bienfaits".

—

"Le choléra a été apporté malheureusement de l'Armée à Buenos et Montevideo. L'épidémie s'est déclarée également à Rio. Jusqu'à présent ses ravages sont ici peu considérables. On enregistre 12 à 15 décès par jour et la population indigène est particulièrement la plus maltraitée.

Guillaume de Roquette

~~Visto até pg. 301 inclusive~~

pg. 302 e/v, de Roquette ao Marquis de Moustier, de RJ, 8. V. 1867 : "Un télégramme à la date du ~~[illegible]~~ 28.(IV) expédié de Buenos et adressé à la Bourse de Rio annonce que le choléra a fait de grands ravages dans les 2 camps Brésiliens de Curuzu et de Tuyuti ; 2.500 soldats seraient morts de l'épidémie et le Maréchal Caxias aurait ordonné l'abandon de ces 2 positions importantes. Il est impossible de vérifier l'exactitude de ce télégramme expédié à la dernière heure, mais ce qui n'est q. trop malheureusement certain, c'est q. le choléra sévissait avec violence à Buenos (on constatait environ 200 décès par jour) et q quelques cas s'étaient manifestés à Montevideo.

Un fait préoccupe beaucoup ici l'opinion publique: le Président de la République Péruvienne à la date du 17 Février dernier a dans son message au Congrès, déclaré que le Pérou faisait les voeux les plus ardents pour le succès des armes Paraguayennes; "La défense héroïque des assiegés, a-t-il ajouté, prouve assez de quel côté est le bon droit et la guerre q le B. soutient en ce moment est un véritable scandale"

Em anexo tradução do protesto do min. br. em Lima [Varnhagen] apresentado ao coronel Prado.

Também (p. 304) a tradução do despacho cifrado acerca da tentativa de mediação dos USA.:

"C'est, d'après des informations q je puis croire émanant de source certaine, la volonté ~~ferme~~ formelle de l'Empereur qui a fait refuser l'offre de cette médiation. Un des membres du Conseil insistant pour q l'on laissât sans réponse immédiate la proposition

des V. S. A., afin de pouvoir l'accepter ultérieurement si, en cas ~~de~~ d'insuccès, une médiation devenait indispensable, Sa Majesté aurait répondu: jamais je ne traiterai avec le Paraguay. Si le B. est vaincu, ma fille sera libre de demander la paix au Président Lopez".

Je ne me dissimule pas la gravité de la nouvelle q je vous transmet, mais ~~la~~ sa gravité même et le caractère des personnes qui m'en ont informé me faisaient un devoir de la porter à la connaissance de Votre Excellence. Je suis avec etc.

Signé: Roquette

n: 4 (23 Mars 1867)

pg. 309: Roquette comunica a Sá e Albuquerque a nomeação de M. le Comte de Dammemont para enviado extraordinário e Ministro plenipotenciário da F. no B. Diz q "C'était avec une vive impatience qu'on attendait ici l'ouverture des chambres qui a lieu chaque année dans les premiers jours de mai. On n'ignorait pas q le gouvernement impérial reculait chaque jour le commencement des travaux législatifs dans l'espérance de recevoir des nouvelles favorables

du théatre de la guerre et de mettre à même l'Empereur de ~~ca~~calmer, par son discours, les inquiétudes de la nation.

Les nouvelles si impatiemment désirées ne sont malheureusement pas parvenues, et le cabinet de Rio a dû prier le Souverain de convoquer pour hier le Sénat et l'assemblée générale dans l'espoir d'arrêter les progrès q faisait chaque jour l'opposition et surtout cette alliance q s'est établie, ces temps derniers, entre le parti conservateur et les ultra-libéraux

=

O ministério momentaneamente ~~[illegible]~~ tem, ao q parece, maioria mas não se pode suster por muito tempo em presença da coligação q reunirá novos adeptos ansiosos e fatigados, como todo o país, diante do prolongamento ~~da guerra~~ indefinido da luta e sobretudo vivamente descontente com o estado das finanças ~~[illegible]~~ o qual (das palavras do Imperador) é de *interesse vital* remediar. O

feito + particularmente censurado ao ministério é ~~[illegible]~~ de ter emitido bonus do Tesouro e valores ~~portatifs~~ portatives por uma soma considerável, sem ter obtido previamente autorização dos deputados. Êle esperava q o país e as câmaras desculpariam essa irregularidade diante da pronta^{1} vitória^{4} e^{2} decisiva^{3} q o marechal Caxias devia remporter, e o gabinete do Rio em seu desejo ardente de ver realizar-se tal sucesso indispensável chegou a não supor q fosse possível pô-lo em dúvida.

Caxias teria decidido esperar até a primavera antes de tentar uma ação decisiva e suas tropas teriam já começado les baraques nécessaires à l'hivernage. =

Pg. 320 – nº 5 de Roquette a Moustier, do RJ, 7/VI/67 – narra o caso de 2 muitos brasileiros acusados eram pelo clamor público de ter aprisionado a ~~[illegible]~~ irmã em sua própria casa e de ter procurado fazer com que ela morresse de fome, afim de se partilharem uma herança a q ela tinha direito. Grande multidão ~~[illegible]~~ juntou-se defronte da casa

dos inculpados e de lá se dirigiu ao chefe de ~~polític~~ ~~polit~~ policia p.ª reclamar a prisão dos autores desse ato de barbarie. L'autorité n'a pas cru devoir sévir. La foule s'est alors armée de pierres, a defoncé un poste de police et a assailli les agents de l'autorité. Le soir, une barricade ~~a~~ a été élevée sur la place de la Constitution, et la garde urbaine pour venir à bout de la rébellion, a fait usage de ses armes. 5 ou 6 individus ont été blessés, entre autres le commandant d'un navire anglais qui, par curiosité, s'était mêlé à la foule.

Les mutins se sont dispersés; aujourd'hui un grand nombre d'entre eux entouraient le palais du Sénat et celui du Corps législatif demandant la punition des coupables, la révocation du chef de police et la destitution du ministère.

D'après les informations que j'ai pu recueillir, le soulèvement de la foule en faveur de la soi disant victime ne

serait qu'un prétexte, et on y verrait une manoeuvre du parti conservateur pour hâter la chute du ministère ébranlé par la prolongation indéfinie de la guerre et le désordre des finances. — On a vu en effet des députés de l'opposition haranguer la foule et l'exciter à demander la formation d'un nouveau cabinet.

Na sessão de hoje, outros deputados interpelaram o ministro da Justiça a respeito do incidente, como aparente da manifestação popular e outros atacaram o gabinete sobre a situação geral que, pretenderam êles, é dos + graves e cuja responsabilidade deve pesar inteiramente sobre ele. O presid.te do Conselho e o minist.o da Justiça responderam desculpando-se de leur mieux e a sessão encerrou-se sem q se chegasse a uma solução.

---

pag 333 - nº 6 de 23.VI.1869 de Ropetta a Moustier. — O incidente dos irmãos não teve consequências maiores, aparentemente porq a oposição se viu desenganada de suas esperanças de poder derrubar o ministerio

—

~~D'après~~ "... après un engagement assez vif la flotte Brésilienne (perto de Curupaiti) a repris son ancien mouillage. Une 20ne d'hommes ont été tués ou blessés, et le navire cuirassé "le Brésil" construit dans les ateliers de forges et chantiers de la Méditerranée, a reçu en pleine coque 2 boulets qui, bien qu'ayant pénétré de près d'un pouce n'on toutefois pas perforé son blindage.

D'après un renseignement émanant de Monsieur Lamas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de l'Uruguay près de la cour de Rio, actuellement en congé, ce diplomate aurait su directement du général Mitre que l'intention formelle de ce dernier était de retourner à l'armée et de s'entendre avec le maréchal Caxias pour chercher à frapper un coup décisif. S'il en reconnaissait l'impossibilité, le président de la république Argentine serait résolu à retirer ses troupes et à traiter avec le maréchal Lopez.

Telle est la substance de la lettre q M. Lamas a ~~add~~ adressé à M. le Ministre d'Espagne près de la cour du B. et q ce dernier a eu la bonté de me communiquer" Je suis, etc. Roquette,

—

pg. 341 — nº 10, de Roquette a Moustier, do RJ 7.VIII.67, diz que a notícia da morte do Imperador Maximiliano excitou universalmente um sentimento de indignação e de horror. A corte tomou luto por 2 meses e toda a imprensa b. condenou esse crime odioso. Cita opinião do Correio Mercantil, o jornal le plus répandu sobre o "crime espantoso".

—

pg. 370 — nº 15 de Roquette a Moustier de 23.IX.67: "L'événement qui à juste titre a préoccupé le plus ici l'opinion publique est la retraite de M. Elizalde, ministre des

Affaires Étrangères de la Republique Argentine. Ce personnage était considéré comme le seul désireux de voir continuer l'alliance avec le B. et cette modification du cabinet de Baires au moment où les journaux des 2 pays commencent à exposer leurs griefs réciproques est, on le craint du moins, un indice de la lassitude ~~de~~ qu'éprouvent les gouvernements Platéens de la continuation de la lutte, et de leur désir de laisser le B. seul poursuivre une victoire q à leurs yeux semblerait, en continuant leur concours actif, trop chèrement achetée".

pag 391 - nº 18 de Ropette a Moustier de 27. X. 1867

Um transporte de guerra B. trouxe a triste notícia do reaparecimento do cholera nas fileiras dos 2 exércitos.

=

pg 404 - nº 22 de Ropette a Moustier, RJ, 23/XII/67

Le cholera vient de reparaître et malheureusement avec une grande intensité dans les rangs de l'armée. L'épidémie a suivi le cours du Paraguay et s'étend jusqu'à Baires; le 14 de ce mois, dans cette seule ville, plus de ~~150~~ 160 personnes succombaient à cette cruelle maladie

=

Les dépenses énormes qu'a entraînée la guerre, l'accroissement des impots et l'élévation du ~~tarif~~ tarif des droits de douanes tant à l'exportation qu'à l'importation sont cause que le commerce français si considérable au Brésil souffre cruellement de la situation actuelle du pays.

Les négociants pour la plupart importateurs subissent par l'augmentation des droits e par le taux actuel du change une perte de près de 35% sur les produits qu'ils ont fait venir en 1866 et qui leur sont payés au bout ~~de l'année~~ d'une année, suivant l'habitude de la place. Il est à craindre q le marché ne soit péniblement frappé par quel-

que sinistre: la faillite de la banque de Liverpool a déjà entraîné 2 ou 3 maisons anglaises, mais jusqu'à présent le commerce français est heureusement préservé".

Obter cópia do extrato de uma carta do contra-almirante francês Coupvent des Bois, de 22.x.66 sobre a passagem de Washburn pelas linhas dos aliados, às

pags. 274 até 277 v. inclusive.

Tomo 42

Brésil

1868 – 1869

M. de Roquette

p. 9 Le Cte de Gobineau

N.º 2 Roquette a Moustier, 23, I. 1868

p. 15 v. Fala-se abertamente em desinteligências surgidas entre o conde d'Eu e o Imperador. O Príncipe teria feito há pouco, feito respeitosas representações a D. Pedro, pedindo-lhe formalmente de lhe permitir dirigir-se à Tropa, assumir o seu comando e tratar a paz, se a julgasse indispensável, ou então autorizá-lo a dirigir-se à Europa, por não querer que o acusassem aqui de ocioso ou de adepto de uma política que êle considerava fatal ao Império e mesmo à dinastia. O Imperador se teria oposto a ambos os projetos, e o príncipe se retirou p.ª Petrópolis, junto ao seu concunhado, o duque de Saxe que, segundo se diz, partilha inteiramente de suas ideias. Embora nada de certo me chegasse a respeito, diz-se no entanto que a viagem à Europa do conde d'Eu e da princesa imperial é coisa resolvida e que terá lugar muito em breve.

Ξ

pg. 19 — nº 3 — Roquette a Moustier de 23.II.68 — Refere-se às desinteligências surgidas entre Caxias e o ministério progressista.

—

pg. 88 despacho do Min Exterior da França a Roquette, encarregado de negócios do mesmo país, com data de 13/VII/1868, anunciando que a 24/VI último, o Imperador Napoleão nomeara o Conde de Gobineau Ministro Plenipotenciario e Enviado Extraordinário no Brasil em substituição ao Conde de Damrémont.

—

Visto até pag. 98 exclusive. O despacho à pag. 98 é muito importante.—

Rj 23.VII.68 — Direction Politique — Confidentielle — de Roquette a Moustier (sem número) pg. 98 e seg.

Os fatos que vai narrar e de que podem surgir complicações entre os USA e o B. e de que R se julga no dever de comunicar ao Departamento não lhe parecem que se devam relatar numa correspondência oficial e por isso envia um despacho a título confidencial. No fim do mez passado o ministro dos USA solicitou do Sr. Silveira de Souza, então minº de Estrangeiros, autorização para que a canhoneira americana "Wasp" subisse até Assunção afim de apanhar o Sr. Washburn, ministro dos USA em Assunção e levá-lo a Baires. Antes de ser dada resposta ao gal Webb, o gabinete do Rio foi informado pelo Mal Caxias de que o "Wasp" se apresentou em Curupaití e que ele recusou ao comandante a licença para atravessarem as linhas brasileiras. Webb escreveu então ao Min de Estrangeiros uma longa nota de que ele próprio me comunicou os pontos principais. Admirava-se ele de que o govº imperial, partidário declarado da liberdade da navegação fluvial recusasse o trânsito a uma embarcação q ia buscar um agente diplomatico, raciocinando por uma propria missão o principio de liberdade ~~de~~ fluvial q o B. procurava fazer triunfar. Citava como exemplo em apoio do q sustentava, 2 casos ocorridos durante a guerra da America. A Inglaterra, sem nenhuma dificuldade, fora autorizada a forçar o bloqueio de Charleston e de Mobile p.a transportar os consules ingleses q haviam ficado nessas 2 cidades; êle tinha motivos, assim, p.a pedir ao govêrno do B. a passagem livre do "Wasp" e essa passagem livre "êle a obteria", acrescentou.

Silveira e Souza responderam ao ministro americano q o govno do B. não podia dar tal autorização sem consulta aos seus aliados, q o movimto do exercito B. eram mantidos no maior segredo e q as indicações poderiam prejudicar mto as operações ~~futuras~~ ulteriores. Enfim êle propunha como meio termo fazer subir um dos ~~o~~ 2 navios couraçados brasileiros q já tinham transposto Humaitá, até Assunção, apanhar Washburn, levando-o até

Curupaití, isto é abaixo da fortaleza paraguaia.

O Sr. Webb retrucou imediatamte q, quando da chegada de Washburn ao ~~Assunção~~ Paraguai, os movimentos do exercito eram + ou - ~~o~~ identicos aos de hoje e, no entanto, o B permitiu q uma canhoneira americana transpor as linhas militares, e q se ela não ~~[illegible]~~ subiu até Assunção foi porq o presidente Lopez manifestou o receio de q o navio se chocasse com um torpedo. Washburn avait été alors pris à bord d'un bateau à vapeur Paraguayen d'une flotille tirant d'eau et guidé par le propre pilote du Président jusqu'à sa destination.

Que les journaux B. avouaient tous les jours l'ignorance complète dans laquelle on se trouvait des opérations du M.al Lopez, tandis qu'au contraire ce dernier était informé dans tous les détails du moindre projet des alliés, ainsi q ~~[illegible]~~ de la composition et de la force de leur armée, on n'avait donc qu'à gagner d'une indiscrétion (hy-

pothèse blessante, ajoutait-il pour la marine Américaine), mais indiscrétion seulement regrettable pour le Président du Paraguay.

Quant à la proposition de faire prendre M. Washburn à l'Assomption par un navire B. et de le ramener jusqu'au quartier général de Curupaity, le Ministre d'Amérique alléguait qu'il n'appartenait pas à une puissance neutre de changer les résultats qu'avait amenés la suite naturelle des événements militaires; il comprenait que le Gouvernement Impérial voyant plusieurs de ses navires presque sans vivres et sans combustibles, en butte à des attaques continuelles de l'ennemi et ayant trop souffert dans leur œuvre vive pour affronter à la descente les canons d'~~Humaytá~~ Humaïta, fut, on ne peut plus désireux d'en voir un sortir sans coup férir de la périlleuse situation dans laquelle se trouve depuis de mois de février la division d'avant-garde, mais tout en comprenant ce désir il le rejetait absolument.

M. Webb duquel je tiens les

détails que j'ai l'honneur de rapporter scrupuleusement à V. Exce., m'a dit même avoir dans une conversation confidentielle avec le Minist. d'Aff. Etrang. terminé son entretien par les paroles suivantes:

"Depuis plus de 10 ans que je suis au B., j'ai appris le mode de procéder du Gouvernt., aussi j'ai agi d'après ma connaissance du pays. Mon ~~Gouvt~~ Gouvernt. d'après mes conseils enverra des moniteurs en assez grand nombre pour forcer le blocus et remonter le Paraguay. Quand vous verrez arriver l'escadre Américaine, vous donnerez au "Wasp" l'autorisation d'aller à l'Assomption, mais alors il sera trop tard et je vous ferai payer les frais qu'auront entraînés l'armement de nos navires et leur voyage de New York à Rio. Vous nous trouverez durs et exigeants et vous vous repentirez de ne pas avoir fait droit à ma juste demande".

La condescendance du Govt. Impérial vis-à-vis du cabinet de la maison blanche est depuis quelques années un fait à l'appui duquel viennent se grouper des exemples tellement nombreux qu'il était difficile d'expliquer la résistance que rencontrait le Ministre d'Amérique. On voit quels ~~sont~~ étaient les motifs de cette résistance qui m'ont fait demander à V. Exce la permission de lui écrire confidentiellement.

M. Washburn serait en quelque sorte l'agent du Mal Lopez et s'occupait au Paraguay plutôt de transactions commerciales que de Diplomatie. Le navire de guerre américain qui l'a amené jusqu'à Humaita il y a 2 ans, est revenu chargé de groupes d'or et d'argent sur lesquels l'agent Américain [illegible] recevait tant pour cent, et ces valeurs ont servi à des achats d'armes ainsi qu'à des paiements indispensables aux USA et en Europe. — Le Mal de Caxias aurait été informé que le passage du Wasp avait pour but le renouvellement d'un [illegible] semblable trafic et ses preuves seraient de nature à ne laisser aucun doute à cet égard.

Ces détails [illegible] sont tellement

graves que je dois citer à V Exce le nom de la personne de qui je les tiens. Ils m'ont été rapportés par M. Mathew, Ministre d'Angleterre à Rio qui était précédemment accrédité en la même qualité à Baires. Il a vu chez son collègue d'Amérique M. Asboth, les groupes que rapportait le navire qui avait conduit M. Washburn au Paraguay, et dont M. Asboth cherchait de son mieux à justifier la présence à la Légation des USA.

Je ne sais encore, Mr. le Marquis, les résultats que pourra entraîner la question du passage du "Wasp" et si le Governt des USA appuiera la demande de son représentant au B.

Votre Excellence peut être assurée en tout cas que je la tiendrai au courant de tous les incidents qui se rattachent à cet affaire et de la prudence scrupuleuse que j'apporte à ce sujet, même dans mes conversations les plus intimes —

pag. 110 – Dir. Politique nº 15, de 23.VIII.1868 Despacho nº 15 de Roquette a Moustier

Chegada ontem a RJ de Sarmiento, min. de Buenos Aires em Washington, e designado como futuro presidente da Argentina, pelo correio mensal que faz o serviço entre os USA e o B. – Sarmiento foi recebido pelo Imperador no mesmo dia. Pela transpiração de sua conversa, vem Sarmiento para ser um ardente proselito das ideias e da política norte-americanas. Se assim é, ele deve ter pouco desejo de ver continuar a guerra e talvez zeloso em testemunhar ao Paraguai o mesmo interesse que uma republica desperta no gabinete da Casa Branca.

A reclamação apresentada pelo general Webb acerca do Wasp, objeto do despacho confidencial mandado pelo último correio, foi aplanada e arranjada com a ocupação de Humaitá. O B. permitiu ao Wasp subir o rio e com isso cessaram as dificuldades pendentes

Roquette acha que o fato dos USA se imiscuirem no entanto na politica sul-americana não são de natureza a exigir um ~~app~~ apaziguamento duradouro, já que os acontecimentos suscitados pela guerra são encarados de modo diametralmente oposto pelos 2 países.

No despacho nº 18 a Moustier de 8.10.68, à pag. 139, de Roquette relatando as dificuldades surgidas entre Washburn e Lopez escreve dêsse diplomata que era "partisan zélé du Maréchal, et qui même en diverses circonstances étant peut-être sorti de l'attitude impartiale que doit observer le représentant d'une puissance neutre"

Tº 41

pag. ~~274~~ 273

Ao ~~Despachos~~ Ministro de Estrangeiros de França, Marquez de Moustier, seu colega da Marinha e Colonias envia ~~um relatorio~~ com data de 27.XI.1866 ~~um relatorio~~ trechos de um relatorio que o RJ lhe dirigiu a 22 de outubro último o comandante-chefe da divisão naval francesa do B. e do Prata sobre incidente ocorrido ~~a passagem~~ por ocasião do pedido de passagem do Min.º Americano no Paraguai através das linhas aliadas. Como as informações do contra-almirante Compoint-Desbois fossem de natureza a interessar o Dep.º de Estrangeiros o Min.º da Marinha mandou os trechos q' começam à pag. 274.

Diz o contra-almirante q' desejando encontrar-se no RJ com o almirante americano q' tratou com o gov.º do B ~~sobre~~ da passagem do Sr. Washburn ~~em~~ um aviso devant traverser les lignes des alliés pour remonter à l'Assomption, o almirante Godon colocou-o ao par ~~da situação~~ de toda a questão e êle pode ter junto ao gov.º do B. a confirmação entière des faits e détails q' transmit.

O gov.º americano, numa intervenção q' je ~~ne~~ n'ai pas à qualifier, ~~et~~ mais qui, dans aucun cas, n'est sympathique au B. (les Américains n'ont au Paraguay ni intérêts ni ~~nati~~ nationaux), a nomeou há longtemps

um ministro no Paraguai, enquanto outros países não têm ali senão um simples consul. Êsse Ministro, depois de um congé na America, espera há muitos meses em B. Aires uma oportunidade de voltar ao seu posto.

Tant que le blocus n'a pas été effectué, il n'a pas fait aucun effort pour se rendre à l'Assomption. Depuis lors, l'Amiral Godon (GODON) lui a refusé d'agir pour lui faire remonter le fleuve à travers le blocus compliqué des opérations militaires; mais des Instructions nouvelles de la Maison Blanche ont amené un incident assez ~~[illegible]~~ vif entre le Gouvert. B., qui faisait valoir la situation militaire et stratégique q' s'oppose au passage d'un navire, et l'insistance du Gouvt. Américain à exiger qu'on lui ouvrît la route.

Cet incident s'est terminé par un ultimatum du Ministre américain qui, en cas de refus, réclamait ses passeports. Le B. a cédé devant la force, déclarant protester si le navire Américain remontait le fleuve, offrant d'ailleurs un sauf-conduit pour passer par terre au travers ses lignes fortifiées

en face de l'armée Paraguayenne. Des ordres ont été données, lors du dernier courrier, par l'Amiral Godon conformément à ces dispositions. Après une conversation que nous avons eue ensemble, cet officier général, animé personnellement de sentiments de conciliation, va écrire par le prochain Packet à M. Washburn pour l'engager à préférer la route de terre offerte par le Gouvernt. Brésilien.

Il évite ainsi de très grandes difficultés de navigation et les dangers du passage, qui sont d'une nature inconnue et, en même temps, il atténue la rudesse de ses instructions.

M. Washburn, qui a généralement montré un esprit agressif et peu mesuré, répondra-t-il aux désirs de conciliation de l'Amiral Godon?

J'ai fait connaître tous les détails à notre Ministre M. de Saint Georges qui n'ayant pas été saisi ~~de~~ par son Ministère de la question de la "Décidée", n'avait et juge n'avoir pas à s'en occuper.

Nous sommes tombés d'accord que, dans la visite que j'avais à faire à l'Empereur, à propos de mon arrivée, je ne devais pas éviter l'occasion d'en entretenir officiellement Sa Majesté, si Elle en témoignait le désir. Le fait s'est en effet présenté.

L'Empereur m'a confirmé des détails qui précèdent et il a témoigné qu'il appréciait à leur haute valeur les relations courtoises du Gouvernement Français à son égard; que, forcé par les Américains, auxquels il~~s~~ ne pouvait faire la guerre, de n'opposer qu'une protestation à ce qu'il jugeait une violation du droit des gens, il ne voulait en aucun cas refuser aux Français, s'ils insistaient, ce qu'il était forcé d'accorder aux Américains.

Causez amicalement de cela, m'a-t-il dit, en terminant, avec mon Ministre des Affaires Etrangères.

J'ai vu en effet ce dernier quelques jours après, et il m'a fait connaître que si nous insistons de nouveau pour communiquer avec le Paraguay, à travers les lignes d'opération Brésiliennes, on offrirait au porteur de dépêches un sauf-conduit pour se rendre dans les lignes Paraguayennes et que, si nous insistions en outre pour remonter le fleuve, le passage nous serait ouvert sauf protestation réservant la question de droit

J'ai bien établi, auprès du Ministre, que cette communication était pour moi toute officieuse, n'ayant pas de caractère diplomatique, et je l'ai engagé à prendre l'initiative d'une communication faite à M. de Bécourt par M. Octaviano représentant diplomatique du Brésil, au camp des alliés. Cette insinuation, destinée à rendre la situation nette et précise pour le Gouvernement Français, a été accueillie avec reserve et doit être portée au Conseil des Ministres. En un mot, on aurait désiré, je le crois, terminer la question verbalement avec moi, mais je ne me suis pas cru autorisé.

Votre Excellence comprend qu'j'ai été amené à parler de cette affaire avec le gouvernement Brésilien, parce que mon action s'étend, à la fois, sur la Plata et sur le Brésil, que les questions de blocus maritime me concernent, et que l'Agent diplomatique, saisi de la question, M de Bécourt a une action restreinte à Buenos-Ayres et nulle au Brésil.

Ces communications d'ailleurs ne peuvent qu'éclairer immédiatement S. Ex et le Ministère des Affaires Etrangères sur la situation des choses.

Mon sentiment sur la politique générale de la France dans cette partie de l'Amérique, me porte à penser que nous devons éviter d'affaiblir la considération morale du Brésil, surtout au milieu d'une crise qui menace son existence dont je vous entretiendrai ultérieurement.

L'idée de faire remonter le fleuve à un navire, pour autre chose qu'une opération militaire, dans les circonstances de guerre qui s'y développent, me paraît provenir de l'ignorance où l'on est au loin de l'état des choses. C'est bien aussi l'avis de l'Amiral Godon qui est fort embarrassé de l'ordre de son gouvernement.

Si le Gouvernement Français veut de nouveau communiquer avec son agent consulaire du Paraguay, l'offre des Brésiliens d'un sauf-conduit à travers leurs lignes fortifiées me paraît le seul moyen pratique d'y parvenir.

Je tiendrai M de Bécourt au courant des faits qui précèdent.

. . . .

. . . .

Post Scriptum

Au moment de fermer cette lettre, je reçois des nouvelles de la Plata, dont je crois utile d'informer Votre Excellence.

La "Decidée", après avoir reçu mes instructions, est partie de Corrientes pour descendre le Parana, le 4 8bre, en laissant sur les lieux M de Beaumont qui n'avait pas encore obtenu la réalization de l'offre des Brésiliens de transmettre les dépêches Françaises par un parlementaire.

Le Capitaine Philippe me dit:

"Nous étions à La Paz lorsque le packet, parti de Corrientes 28h après nous, nous a rejoints; j'ai vu à son bord notre agent consulaire, M. Giraud, et il m'a appris que sans doute le départ de la Desirée a pressé les décisions Brésiliennes, car M. de Beaumont fatigué d'attendre, s'était résolu à partir par le packet, et était déjà embarqué lorsqu'un aide de camp de l'amiral Tamandaré est venu lui remettre une lettre du général Mitre pour l'inviter très instamment à rester, offrant de mettre à sa disposition un bâtiment ou des chevaux de manière à le mettre à même de communiquer, sous pavillon parlementaire, avec le Paraguay, soit par eau, soit par terre.

"M. de Beaumont est donc resté et pourra, du moins, de cette façon, remplir la partie principale de sa mission, c'est à dire, entrer en communication avec notre consul à l'Assomption".

Il me semble donc que la force même des choses a amené la solution offerte par le Gouvernement Brésilien, qui me paraît la seule pratiquement possible et dans mon opinion l'incident de la "Desirée" me semble terminé à notre satisfaction.

Brésil

1887 – 1888

M. le ~~C~~ Cte Amelot de Chaillou

T. 52

pag. 48 v. — n.º 10 — Rj, 8. V. 1887

Amelot a Mr. Flourens, Min. des Affaires Étrangères

"Car l'Empereur ~~n'y aurait actuellement ni d dans le Conseil d'État~~, ni dans n'a laissé se former aucune individualité autour de lui. Il n'y aurait actuellement ni dans le Parlement, ni dans le Conseil d'État, ni dans la haute administration un seul homme d'État d'un talent ou d'une autorité suffisant pour s'imposer et prendre les rênes du gouvernement." [Especulações sobre a doença do imperador e seu possível desaparecimento, achando-se na Europa o conde d'Eu e a princesa Izabel e o Presid.te do Conselho, Cotegipe contar 73 anos e ter saúde delicada]! Refere-se à conduta discreta de D. Pedro de Saxe Coburgo Gotha, e acrescenta: "Il est certain qu'à l'heure actuelle le Prince Dom Pedro est infiniment plus populaire q. le Comte d'Eu q. ne pourra jamais se faire pardonner